

La qualité et la précision des raisonnements entreront de façon importante dans la notation.
Vous devez justifier vos calculs et vos arguments.

Énoncé et consignes donnés aux élèves

Une vidéo de 45 secondes est présentée aux élèves :

Sous le fichier pdf de cet énoncé : voir sur urbanmathproject.free.fr



Cette vidéo est extraite du journal de 13h de France 2 du 19 février 2013 présenté par Elise Lucet. Elle évoque la hausse du prix de l'électricité. Au cours de ce journal télévisé, le « *spécialiste de l'économie de France Télévision* », Jean-Paul Chapel, explique qu'il « ne faut pas avoir fait polytechnique pour comprendre que cinq hausses successives de 6% donnent une hausse totale de 30%... ».

De cette vidéo, on dégage la problématique suivante :

Les informations données par le journaliste sont-elles mathématiquement correctes ?
ou plus généralement
Peut-on faire confiance aux chiffres annoncés par le journaliste ?

Cette problématique concerne à la fois la présentation au sujet des pourcentages (ci-dessous à gauche : « 5 hausses de +6% donnent une hausse de +30% ? ») que l'exemple au sujet de la facture moyenne d'un ménage français (ci-dessous à droite : une facture de 693 € en 2012 donnera une facture de 900 € en 2017 ?)



Vous pouvez, si vous le souhaitez, utiliser les outils numériques de votre choix, pour argumenter vos recherches et votre rédaction d'une solution au problème.